

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26086966*****Déposé / Reçu le****30 JUIN 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **416 291 831****Nom**(en entier) : **Formation, Assistance et Soutien aux Travailleur.euse.s**(en abrégé) : **FAST**Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Boulevard Baudouin 8, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Désignation, démission de mandats d'administrateurs de l'ASBL FAST**

Lors de sa réunion du 21 janvier 2026, l'Assemblée générale de l'ASBL FAST, valablement convoquée et réunie en nombre de présences et de majorité, prends acte de la démission en tant qu'administrateur, à partir du 16 septembre 2025, de Anne-Claire Deldicque, Rue du Purgatoire 109, 7700 Mouscron, née le 16 septembre 1982 à Mouscron.

Dans sa réunion du 21 janvier 2026, l'assemblée générale, valablement convoquée et en nombre requis en ce qui concerne présence et majorité, a décidé de désigner en tant que nouveau administrateur pour une période de 6 années à partir du 21 janvier 2026 de Denis Marlière, Rue du Centre 1A, 5080 Emnes, né le 22 mai 1979 à La Bruyère.

Eugenie Ledoux
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).